

Lettre de D'Alembert à Frédéric II, 14 décembre 1781

Expéditeur(s) : D'Alembert

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

D'Alembert, Lettre de D'Alembert à Frédéric II, 14 décembre 1781, 1781-12-14

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/2104>

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitUne indisposition assez douloureuse, qui m'a fait...

Résumé

- émulation excitée à l'université de Paris. Joseph II. [Christophe de] Beaumont se meurt, sa censure du théâtre. Une femme brûlée pour quiétisme en Espagne. Gibraltar. Dubois renonce à Berlin.
- Son début de « néphrétique » l'a paralysé durant huit jours. Le remercie pour l'admission de Sélis à l'Acad. [de Berlin]

Justification de la datationNon renseigné

Numéro inventaire81.70

Identifiant946

NumPappas1889

Présentation

Sous-titre1889

Date1781-12-14

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettreNon renseigné

Publication de la lettrePreuss XXV, n° 246, p. 207-210

Lieu d'expéditionParis

DestinataireFrédéric II

Lieu de destinationPotsdam

Contexte géographiquePotsdam

Information générales

LangueFrançais

Sourceimpr., « Paris »

Localisation du documentNon renseigné

Description & Analyse

Analyse/Description/RemarquesNon renseigné

Auteur(s) de l'analyseNon renseigné

Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

AVEC D'ALEMBERT.

207

petit pied, ils perdront les avantages du faux zèle, et deviendront tolérants, n'ayant plus rien à gagner par leurs persécutions. Voilà jusqu'où me mène mon calcul des probabilités. Croire que tous les hommes seront sans erreurs, qu'ils deviendront tous philosophes, cela est impossible par les raisons que j'en ai alléguées plus haut; mais si on les peut rendre tolérants en détruisant le fanatisme, c'est tout ce à quoi l'on pourra parvenir. Laissons donc aller le monde comme il va; contentons-nous de pouvoir penser librement.

Il dépendra de vous de m'envoyer ce M. Dubois. Il me suffit de votre témoignage, et je m'en rapporte à vous. Quand je lui aurai parlé, je vous en dirai naturellement mon sentiment. Toutefois je sais bien que je ne sera pas en Pologne où il se sera formé le cœur et l'esprit. Je vous félicite de la naissance du Dauphin; je lui souhaite la sagesse de Marc-Ancéle, l'humanité de César, la bonté de Tite et l'esprit de Julien; car il ne faut souhaiter à un monarque français pas moins que des qualités impériales. Et pour vous, je vous souhaite santé et contentement, car vous possédez tout le reste, et je ne puis rien désirer pour vous des dons de la nature dont elle ne vous ait enrichi depuis longtemps. Sur ce, etc.

246. DE D'ALEMBERT.

Paris, 14 décembre 1781.

SIRE,

Une indisposition assez douloureuse, qui m'a fait craindre un commencement de néphrétique, ou néfrétique, et qui n'est cessé que d'hier, m'empêche depuis huit jours d'avoir l'honneur d'écrire à V. M.; et ce n'est pas le moindre mal que cette indisposition n'ait fait éprouver. Je commence aujourd'hui par répondre à la dernière des deux lettres dont V. M. m'a honoré à peu de distance l'une de l'autre. Quelque accoutumé que je sois,

Sire, aux bontés infinies et de toute espèce dont V. M. me comble depuis trente années, elles me pénètrent toujours d'une nouvelle reconnaissance, et je suis infiniment touché de la nouvelle marque qu'elle vient de m'en donner en admettant M. Sélys dans l'Institut Académie que V. M. protège avec tant d'éclat et de succès. Quoique V. M. ait la bonté de me dire qu'elle a bien voulu, à cette occasion, avoir égard à ma recommandation en faveur de M. Sélys, j'ose assurer V. M. qu'il est digne de cette faveur par ses ouvrages (comme V. M. peut s'en assurer elle-même), par ses talents pour l'éducation de la jeunesse confiée à ses soins, et par les principes sains de littérature et de morale qu'il lui enseigne. Il m'a chargé de mettre aux pieds de V. M. les justes sentiments dont il est pénétré pour elle, qu'il inspire à ses élèves, et qu'il trouvera exprimés dans la lettre qu'il a l'honneur d'écrire à V. M. Il se propose de faire honneur à son choix en envoyant à l'Académie quelques dissertations sur des objets intéressants de littérature, et en tâchant de les rendre dignes d'être insérées dans les *Mémoires* de cette savante compagnie. V. M. ne peut imaginer la reconnaissance et l'émulation qu'elle vient d'exciter dans l'université de Paris par les bontés dont elle a honoré le maître et le disciple. Ainsi les études, comme les sciences et les lettres, seront redevables de leurs progrès, en France comme dans ses propres États.

V. M. s'exprime avec la philosophie la plus vraie, et en même temps la plus aimable, sur les louanges que le jeune écolier lui a données. Mais cette philosophie, Sire, si digne d'un grand homme qui apprécie tout, n'empêche pas la philosophie elle-même de dire : L'enfant dit vrai, et d'applaudir à la justice qu'il rend à V. M.

Je pense bien comme elle que ce n'est pas l'amour de la philosophie qui fait faire au César Joseph tant d'entreprises contre les moines, les prêtres et la cour de Rome; je crois que ces entreprises couvrent de plus grands intérêts, qui ne tarderont pas à éclorer bientôt; et, malgré ma néphrétique et mon âge de soixante-quatre ans, je ne désespère pas de voir un jour l'Empereur vraiment roi des Romains, et le successeur de saint Pierre réduit à n'être qu'évêque de Rome. Malheureusement, Sire, pour le prie-

grès de la raison, les prêtres conservent encore ailleurs que dans les États autrichiens un crédit bien nuisible aux lumières. V. M. croira-t-elle que l'archevêque de Paris, qui, par parenthèse, se meurt en ce moment d'hydropisie, a demandé et obtenu que, dans les pièces de théâtre nouvelles, le mot de *prêtres* ne fût pas prooncé? car la conscience de ces gens-là les persuade qu'on parle d'eux quand on dit du mal des prêtres d'une autre religion. Ils ressemblent à ce valet de comédie ivre, qui, entendant prononcer le mot de *maraud*, dit naïvement: «Maraud! Voilà quelqu'un qui me connaît.»* Ou vient de retrancher dans une pièce nouvelle dont la scène est au quatorzième siècle, du temps de l'empereur Louis de Bavière et de Jean XXII, ce vers: .

Le sacerdoce altier lutte contre l'Empire,
quoi qu'il n'exprime qu'un fait malheureusement trop vrai dans ces siècles déplorables. Ainsi, quoique notre jeune, sage et vertueux monarque n'accorde aux prêtres aucune confiance, quoi qu'il connaisse tout le mal que cette engeance peut faire; on abuse indignement de son autorité pour cacher au peuple, s'il est possible, que les prêtres ont été longtemps les plus grands ennemis des rois, et qu'ils le sont même encore; car quand ils disent que l'autorité royale vient de Dieu, c'est parce qu'ils croient représenter l'Être suprême, et par là mettre des entraves, s'ils le peuvent, à l'autorité la plus légitime, quand elle sera contraire à leurs vues. J'apprends qu'en Espagne on vient de brûler, il y a six mois, une malheureuse femme pour hérésie de quétisme. Quelle horreur et quelle imbécillité tout à la fois! Aussi l'Espagne croupit-elle dans la plus méprisable ignorance. Les succès de cette nation devant Gibraltar en sont la triste preuve.

J'ai lu à M. Dubois la réponse que V. M. m'a fait l'honneur de m'adresser à son sujet. Il en est pénétré de reconnaissance; mais quoi qu'il sente bien que V. M. ne peut lui promettre de l'employer sans l'avoir auparavant mis à l'épreuve, la crainte de ne pouvoir, après cette épreuve, convenir à V. M., et la situation où le mettrait ce malheur, ne lui permet pas de faire les

* Ce mot est dans la *Sérénade*, comédie en un acte et en prose, par Regnard et, 4^eme XXII.

frais du voyage dans cette incertitude; et il sent très-bien, d'un autre côté, que V. M. ne peut faire elle-même ces frais sans savoir s'il pourra lui être utile. Ainsi il renonce avec le plus grand regret à l'honneur dont il s'était un moment flatté.

Je serai, Sire, cette année comme toutes les autres, avec la plus tendre vénération, etc.

247. A D'ALEMBERT.

Le 13 (93) janvier 1751.

J'ai reçu votre lettre le 7 janvier, et la multitude d'affaires qui m'étaient survenues m'a obligé de différer ma réponse jusqu'à présent, que me voilà de retour dans mon asile philosophique. Ne soupçonnez pas toutefois que le carnaval m'ait distraitt par ses attractions. Ces plaisirs ne trouvent plus de prise à mon âge, où l'on est mort au monde, où les glaçes de la vieillesse ont étouffé le feu des premières années, où enfin la végétation a succédé à l'activité de la vie. Dans cette apathie, il est difficile de croire qu'un vieillard puisse ranimer de loin l'ardeur de l'étude et des belles-lettres, d'autant plus que le génie de la nation française s'encourage de lui-même. Les palmiers croissent chez vous comme au bord du Gange; ils ne se conservent chez nous que dans des serres.

Il est sans doute permis à un jeune écolier d'employer l'hyperbole; sans elle il n'existerait aucune louange. Je m'en suis aussi servi quelquefois; c'est pour cela même que j'en tiens peu compte. J'ai fait, dans ma jeunesse, le panégyrique d'un condamné^a que je trouvais le moyen d'élever presque au niveau de ces empereurs que Pline célébra si magnifiquement. Ce sont des jests d'esprit dans lesquels l'imagination s'égaye; elle s'élève si bien au superlatif, que le comble des louanges devient quelquefois le comble du ridicule.

^a Voir t. XV, p. XVI et XVII, et p. 93—117.